

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DU
DESENCLAVEMENT

SECRETARIAT PERMANENT DU PROGRAMME
SECTORIEL DES TRANSPORTS

PROJET DE RÉHABILITATION DES
INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE
(PRISE)



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort,
nous Vaincrons



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 2025-000008/MID/SP-PST/DM DU 24 DEC. 2025 ..

(SERVICES DE CONSEIL – SÉLECTION DES ENTREPRISES)

Pays : Burkina Faso
 Nom du Projet : Projet de Réhabilitation des Infrastructures de Soutien à l'Économie (PRISE)
 Secteur : Infrastructures et désenclavement
 Services de conseil : Contrôle et supervision des travaux de construction et de bitumage du tronçon Ouo-Lorépeni-Gaoua RN11 (78,1km)
 Mode de financement : Vente à tempérament - Banque Islamique de Développement (BID)
 N° de financement : BFA 1053 du 17 juin 2025 G

Le Burkina Faso a demandé un financement de la Banque Islamique de Développement « la BID » pour couvrir le coût du **Projet de Réhabilitation des Infrastructures de Soutien à l'Économie (PRISE)**, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant. L'attribution du présent marché est soumis à l'approbation du financement par la BID. Le Burkina Faso supportera les risques liés aux procédures de passation en cas de non engagement de la BID.

Veuillez-vous reporter à l'Avis général de passation de marchés pour ce projet qui est paru le 03 juin 2025 dans les sites internet de la BID, de DG Market et Development Business; et le 30 mai 2025 dans le site du SP-PST et le 11 juin 2025 dans la revue des marchés publics n° 4159.

Les services comprennent entre autres : le suivi et contrôle technique et goétechnique des travaux, le suivi financier et administratif du contrat de l'Entrepreneur.

La période de mise en œuvre des prestations est estimé à **vingt-six (26) mois**. Le délai d'exécution du suivi contrôle des travaux est de **vingt-quatre (24) mois**, celui de la revue des études étant de d'un (01) mois, et un (01) mois pour le rapport final.

Les termes de référence détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse 1, indiquée ci-dessous.

Le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement représenté par la Directrice des marchés publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement invite les cabinets d'experts-conseils éligibles (les « Consultants ») à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations spécifiques qui démontrent qu'ils sont pleinement qualifiés pour exécuter les services (brochures, référence de missions similaires, expérience dans des conditions similaires, disponibilité des compétences appropriées parmi le personnel, etc.).

Les critères de présélection sont les suivants :

L'expérience dans les domaines ou tâches ci-après sera considérée comme une exigence minimale. Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2015-2024).

Critères d'évaluation	Sous critères d'évaluation	Preuves/documents à fournir par le candidat	Satisfaction sous-critère (Oui/Non)
1. Expression d'intérêt	Avoir exprimé son intérêt à prendre part à la présente mise en concurrence	• Lettre d'expression d'intérêt	Oui
2. Expérience générale dans le domaine	Au moins cinq (05) missions de contrôle et de surveillance de travaux de construction ou de réhabilitation ou de renforcement de route bitumée	• Pages de garde et de signatures des contrats cités comme référence • Ainsi que les attestations des services faits ou ce qui en tient lieu	Oui
3. Expérience spécifique dans le domaine	Au moins deux (02) des missions ci-dessus seront réalisées pour des projets de type et d'envergure similaires avec des linéaires de routes d'au moins 60 km chacune	• Pages de garde et de signatures des contrats cités comme référence • Ainsi que les attestations des services faits ou ce qui en tient lieu	Oui
	Au moins une (01) des missions ci-dessus sera réalisée avec une couche defondation en GLA et une couche de base en GLC.	• Pages de garde et de signatures des contrats cités comme référence • Ainsi que les attestations des services faits ou ce qui en tient lieu	Oui

Les experts clés ne seront pas évalués à cette étape de la présélection.

NB : Une liste restreinte d'au plus six (06) bureaux/groupements de bureaux suivant les critères d'évaluation ci-dessus énumérées sera établie à l'issu du présent Avis à Manifestation d'Intérêt.

L'attention des consultants intéressés est attirée sur les Clauses 1.12.1 et 1.12.2 des Directives pour l'acquisition de Services de Consultants dans le cadre de Projets financés par la Banque Islamique de Développement du 1er avril 2019 révisée en février 2023 (les « Directives de passation de marchés »), qui énoncent la politique de la BID en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants peuvent se porter candidats sous la forme d'une association, validée par un accord entre les partenaires de l'association, indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, une forme intermédiaire d'association ou une intention de sous-traitance.

Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût parmi la liste restreinte de Consultants internationaux limitée aux Pays Membres (SFQC/PM)** telle qu'énoncée dans les Directives de la BID.

NB : Toutefois, une manifestation d'intérêt pour participer à la fourniture de Services de Consultants n'oblige pas l'emprunteur à inclure le candidat dans la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations **à l'adresse 1 ci-dessous** de 09h00 à 15h00 GMT (heure locale Ouagadougou).

Toutes les manifestations d'intérêt doivent être rédigées **en français** et inclure une documentation adéquate pour l'évaluation basée sur les critères ci-dessus. Les manifestations d'intérêt doivent inclure trois (3) copies papier (un original + deux copies) et une (1) copie en pdf non modifiable sur une clé USB.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être envoyées (en personne, ou par courriel) à **l'adresse 2 ci-dessous** au plus tard le **16 JAN. 2026** **à 09 heures 00 mn GMT** (**heures de Ouagadougou**), et porter clairement la mention « **Demande de manifestation d'intérêt pour le contrôle et la supervision des travaux de construction et de bitumage du tronçon Ouo-Lorépeni-Gaoua** ».

<u>Adresse 1</u>	<u>Adresse 2</u>
<p>Le Secrétaire Permanent Pingwindé Basile François NIKIEMA Tél: (+226) 70 24 10 19, Email: pst-2@pst-2.bf et en copies à : sadouamba@pst-2.bf Site Web : https://sp-pst.bf</p>	<p>Secrétariat Permanent du Programme Sectoriel des Transports (SP-PST) du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement, sise Boulevard de TANSOBA (circulaire) au secteur 28, 2ème Immeuble coté sud de la station Shell – Echangeur de l'Est, 01 BP 2517 Ouagadougou 01 Tél. : (226) 25 41 78 06/07, E-mail : pst-2@pst-2.bf</p>

**Le Secrétaire Permanent du Programme
Sectoriel des Transports (SP-PST)**



Pingwindé Basile François NIKIEMA
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



17/12/2025